

AIDE SPÉCIAL COVID

C'est une **Aide d'un montant forfaitaire de 120 euros de la Région Réunion** pour accompagner les familles dans les frais liés à la scolarité (de la 2nde à la Terminale)

Deux solutions s'offrent aux familles :

- Remplir le formulaire en ligne en se rendant sur le site internet de la Région Réunion. (rubrique Aide COVID)
- Formulaire papier à télécharger toujours depuis le site ou à récupérer auprès du Référent POP du lycée.

Des pièces sont à fournir avec le formulaire papier.

Permanence de l'animateur POP au lycée : **Mardi et Vendredi**

Les élèves de Seconde à la Terminale possédant déjà leur POP peuvent ramener leur ordinateur au Service Informatique en salle FC 104 s'ils rencontrent un problème avec leur PC : installation de logiciels, mises à jour du système ou autres, lors des journées de permanence.

Mes coordonnées :



Gilles CANTINA

Animateur POP Lycée Vue-Belle
(Mardi/Vendredi)
Mèl. : gilles.cantina@lycee.cr-reunion.fr

 www.regionreunion.com